

# VIURE AL FAGET

En Pèrri

## Bulletin d'informations N° 7 Mars 2002

**Le Mot du Maire** L'insécurité est au cœur du débat électoral, heureusement, notre village vit encore en paix, mais nous devons être vigilants... pour preuve, ces nombreux actes d'incivilité qui ternissent l'image du Faget (voir article). La répression n'est pas le seul moyen, citoyens, parents, éducateurs veillons sur nos jeunes. En contre partie, les adultes ont montré leur citoyenneté, leur désir et plaisir de travailler ensemble pour le bienfait de tous. Je les en remercie: une bien belle journée qui a fait chaud au cœur que ce 9 février 2002.

### JOURNÉE CITOYENNE DU 9 FÉVRIER



Trente huit personnes (hommes et femmes) ont répondu à l'appel du Conseil Municipal et ont bien voulu donner bénévolement une journée de leur temps ce samedi. Le soleil était de la partie, la bonne humeur aussi, tout s'est fait dans la joie et quel bon travail: élagage des arbres, nettoyage au karcher, rénovation de la future salle de réunion, divers travaux au château, nettoyage et rangement du garage de l'école.....A midi, un repas convivial a réuni la majorité des participants. Bravo et merci à tous.



### Chantier de restauration des berges du Peyrencou

La rivière est un milieu vivant en évolution permanente. Différents objectifs doivent être poursuivis à travers un entretien régulier. Il faut veiller à la stabilité des talus de berges en contrôlant le développement de la végétation. Le débroussaillage, un abattage sélectif ainsi que l'enlèvement des arbres morts ou trop inclinés sont nécessaires



pour conserver la capacité d'écoulement. Pour cela aussi, il est impératif de gérer les dépôts et les embâcles. Le bon fonctionnement des ouvrages d'art, ponts, écluses, chaussées, doit être surveillé. **Préserver l'écosystème c'est protéger notre patrimoine végétal et animal.**



Après

Avant

J.M Debray

## CLUB DES FILS D'ARGENT

Les personnes qui avaient l'habitude de se réunir le lundi après midi ont décidé de légaliser leur club. C'est donc une assemblée constituante qui s'est réunie le lundi 21 janvier 02. Bienvenue à cette nouvelle association loi de 1901 (journal officiel n° 0006 du 9/02/2002) « **Club des Fils d'Argent** » qui se propose de favoriser, d'organiser les loisirs et de mettre en œuvre tous les moyens pour développer une bonne convivialité, de créer des liens d'amitié et d'instaurer l'entraide entre tous les adhérents libres de leur



temps. Ont été élues à l'unanimité Jeannine

Marchetaux Présidente, Georgette Boyer vice-présidente, Denise Cals Trésorière, Monique Olivier trésorière adjointe, Christiane Mancet Secrétaire, Arlette Guiraud secrétaire adjointe. L'adhésion annuelle a été fixée à 10 euros. Jeux, travaux d'aiguille, aide au courrier administratif, échange de recettes et goûter (gâteaux maison, crêpes pour fêter la chandeleur, oreillettes, curvettes...) rythment les lundis après-midi. Une première sortie est prévue le 28 mars à Portet pour un spectacle: « Viva la Fiesta ».



Du NOUVEAU dans l'association des anciens combattants.

Dimanche 10 février 2002, à 11 h 30 cette association avait convié ses membres à une rencontre-apéritive dans la salle du château. Devant un tel succès (70 adhérents étaient présents !), le bureau a décidé de renouveler cette expérience, sous une autre forme, le 21/04/2002 pour garder ce contact convivial avec ses membres.

La commémoration du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le 17 mars 2002 à partir de 10 h 45 au monument aux morts.



## Nos joies, nos peines ...

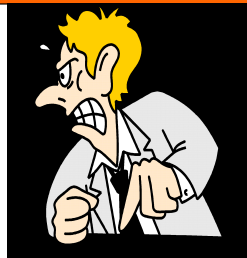


Monsieur Georges Galibert nous a quittés le 23 février 2002. Il était né le 30 août 1914 à Agen mais il avait passé son enfance et fait ses études à Castelnaudary. Il a fait la guerre 39/40 dans les chasseurs alpins puis s'est engagé volontaire dans la résistance. Il s'installe alors à Béthune puis à Saint-Denis en région parisienne où il exercera la profession de receveur principal des PTT. Ses parents avaient acheté la ferme d'En Bourgués en 1950, il s'y était retiré depuis 1980. Nous présentons toutes nos sincères condoléances à Madame Galibert et Monsieur Kelkal.

## INCIVILITÉS

Après les « tags » sur le mur du cimetière, de nombreuses autres dégradations et actes d'incivilité ont eu lieu en janvier-février: tablette du téléphone cassée sous l'abri-bus, banc public jeté par dessus le mur de l'église, vitres des wc cassées, porte du poids public enfoncée... Devant une telle accumulation de méfaits le maire s'est senti dans l'obligation de porter plainte à la gendarmerie. **L'affaire suit son cours.**

Le problème des chiens errants n'est toujours pas résolu: une personne a encore été mordue, le garde chasse s'apprête à dresser contravention!!



Le jeudi 18 avril 2002 aura lieu la collecte des objets encombrants ferreux.

Le 26 mars à 21 h salle des fêtes une information sur le tri sélectif des ordures ménagères vous sera donnée.





#### **Bibliothèque :**

Romans, documentaires, B.D, pour adultes et pour enfants, livres en gros caractères pour personnes ayant des difficultés de vision.

Prêts gratuits .

**S'adresser à la mairie: jours d'ouverture du secrétariat.**

#### **Horaires d'ouverture de la mairie: 05 61 83 25 67**

Mardi 10 à 12 h: Secrétariat  
Permanence du Maire  
Jeudi de 14 à 16 h: Secrétariat  
Permanence 1er Adjoint  
Samedi 10 à 12 h: Secrétariat  
Permanence du Maire